

hebdo communiste des P.-O.



Le Travailleur Catalan

Journal ouvert pour esprits libres !

Dossier santé :
Notre bien collectif

p.6 à 10

• **Conseil départemental**

Ça sert à quoi ? p.11

• **Bande dessinée**

Miguel Nuñez militant antifranquiste p.14

2€ - N°3871 - Semaine du 5 au 11 mars 2021



Femmes
**La lutte pour
l'émancipation
toujours d'actualité**

Contorsions



Le week-end dernier, les adhérents d'EELV des Pyrénées-Orientales ont, à 75 %, opté pour une stratégie d'autonomie, incluant cependant Génération.s et d'éventuels autres alliés progressistes (la FI peut-être) pour les élections départementales de juin prochain. Ils se sont ainsi positionnés hors de l'accord avec les autres partis de gauche (PS, PCF, PRG, Place publique).

De même, en vue des élections régionales, EELV a également décidé de faire cavalier seul, alors qu'une partie des élus de ce parti a opté pour la liste d'union menée par Carole Delga.

Il y a peu, lors des municipales à Perpignan, le même parti faisait équipe avec le PS. La FI, de son côté, participait à la liste L'Alternative où se retrouvaient le PC, le NPA, Génération.s et des citoyens. Les efforts, notamment au crédit des communistes, en faveur d'une liste de rassemblement de toute la gauche ayant échoué. On a vu le résultat !

L'électeur a de quoi y perdre son latin. On peut s'interroger sur les raisons qui fondent le positionnement d'EELV, sur les variations qui y interviennent au fil des scrutins.

Concernant les élections départementales, en particulier, la perplexité est totale.

Si la position d'EELV va jusqu'au bout, cela signifiera que la gauche se présentera en ordre dispersé à un scrutin à hauts risques. Il faut bien avoir à l'esprit que la loi électorale pour ces élections est redoutable. C'est une élection à 2 tours et ne pourront accéder au 2d tour que les candidats ayant obtenu au moins 12,5 % des inscrits, ou les deux premiers. A EELV espère-t-on passer cet obstacle à l'aise ? Mais si ce n'est pas ça, c'est quoi ?

Dans les P.-O. la droite n'a jamais digéré de perdre le département en 1998, l'extrême droite se sent des ailes. La gauche qui dirige l'assemblée départementale n'a pas à rougir de son bilan. L'alternative aujourd'hui est claire : soit aller plus loin à gauche soit la régression totale avec la droite ou pire, l'extrême droite. Aussi le rassemblement est-il une nécessité absolue.

L'enjeu est de taille, chacun doit avoir à cœur de le mesurer pour prendre ses responsabilités.

Plus d'articles sur www.letc.fr



Erratum

En raison de problèmes techniques, le TC de la semaine précédente est paru sans les corrections. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Le Travailleur Catalan
 44 av. de Prades - 66000 Perpignan
 Tél. 04 68 67 00 88 -
 mail : letravailleurcatalan@letc.fr
 Site : www.letc.fr
 Commission Paritaire N° 0424 C 84 621 /
 N° ISSN 1279-2039

Gérante / Directrice de publication : Eulalie Arabia
Administrateur : Remi Cathala
Conception : Priscilla Beauclair
Une : © Enrique Campaner Calero. © Mélodie Descoubes

Illustrations : © Delgé
Impression : Imprimerie Salvador
 33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)
Webmaster : Priscilla Beauclair / Dominique Gerbault
Publicité : Richard Siméon

Annonces

Lutte pour les droits des femmes

Du 1^{er} au 12 mars

Ateliers, spectacles, lectures; événements

Par le Département en collaboration avec de nombreuses associations

Tout le programme à retrouver sur ledepartement66.fr

« Ambroise Croizat au Panthéon »

Vendredi 5 mars à 11h, devant la Sécu, rue des remparts Saint-Mathieu à Perpignan.

L'initiative est organisée par la section de Perpignan pour demander l'entrée d'Ambroise Croizat, ministre à la Libération et architecte de la « Sécu », au Panthéon, dans le cadre d'une pétition nationale lancée par l'Huma le 28 janvier, 120 ans après sa naissance. De nombreux élus et personnalités ont déjà signé la pétition. Le PCF Perpignan demandera, dans le même temps, que l'on baptise la placette devant la sécu du nom d'Ambroise Croizat. Un tract sera distribué.

Lien pour signature : <https://www.humanite.fr/ambroise-croizat-au-pantheon>

Les restos du coeur. Collecte de produits alimentaires

Vendredi 5 et samedi 6 mars toute la journée.

Intermarché et Super U de Prades, Lidl de Ria-Sirach et Intermarché Vernet-les-Bains

Printemps des alternatives, initiative anti pesticides Saint-Hippolyte

Invitation à la plantation de haies, le samedi 6 mars à 9h, en bordure du Canal Riquet, rendez-vous à l'écluse à environ 500 m du centre du village.

Manifestation pour la journée internationale des femmes

Lundi 8 mars à 18h Place de la Résistance

A l'initiative du Collectif du droit des femmes en partenariat avec Femmes solidaires

Contact : Gérard LLORCA. 07 77 75 64 77



Bon de commande

Nom et prénom :

Adresse :

Je commande exemplaires du numéro spécial « Cent ans du PCF ».

Je joins un chèque de : 5 € x = €

à l'ordre du Travailleur Catalan.

A retourner avec le chèque à :
Le Travailleur Catalan, 44 avenue de Prades, 66000 – PERPIGNAN.

Le TC Journal Le Travailleur Catalan
Bulletin d'abonnement

remplir lisiblement en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

FORMULE HEBDO PAPIER FORMULE HEBDO NUMÉRIQUE ET PAPIER

6 mois : 40€ 1 an : 78€ Site+papier 1 an : 100€ Site 1 an : 66€

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, ave., etc. : Nom de la voie :

Code postal ou cedex : Ville :

Mail : Tél :

Bulletin à renvoyer à : Travailleur Catalan, 44 av. de Prades - 66000 Perpignan. Mail abonnement TC : abonnements@letc.fr
 Tél. 04.68.67.00.88 - Chèque à l'ordre du Travailleur Catalan.

Pour les femmes, l'égalité reste à conquérir

A la veille de la journée internationale des femmes il nous a paru opportun de porter le regard sur la situation que vivent les femmes en ces temps de crise sanitaire, une situation pas toujours facile.

C'est aussi le moment de constater que, tant dans le domaine professionnel que politique ou privé, la question de l'égalité est toujours d'actualité.

Un féminisme anticapitaliste ?

Femmes. La critique féministe de la domination ne peut pas se dispenser d'une critique politique du capitalisme.

En dépit de quelques avancées, notre société demeure profondément inégalitaire à l'égard des femmes : inégalités des salaires, minorité des femmes à des postes de responsabilité, pour rappeler aux femmes que du point de vue du capitalisme, elles sont des travailleuses de seconde zone, puisque leur place serait d'abord au foyer. Une nouvelle vague féministe émerge dans un processus de radicalisation et de politisation de travailleuses souvent jeunes, précaires, mal payées, exploitées et harcelées sexuellement sur leur lieu de travail comme une subjectivité combative et potentiellement anticapitaliste. Ce féminisme ne sépare pas l'égalité et l'émancipation de la nécessité de transformer la société et les relations sociales dans leur totalité, de surmonter l'exploitation du travail et le pillage de la nature, le racisme, la guerre et l'impérialisme. De ce point de vue, les jeunes activistes et penseuses féministes s'intéressent à appréhender les causes profondes de leur situation actuelle. Le débat sur



la relation entre l'oppression de genre et le capitalisme semble réactivé. Durant les mobilisations féministes en Espagne ou en Argentine, on entend scander « *Patriarcat et capital, alliance criminelle !* ». On saisit bien là les principaux enjeux de ce féminisme du plus grand nombre.

Résistance anticapitaliste

Les féministes anticapitalistes ont leur propre partition à jouer : critiques à l'égard d'un féminisme libéral et individualiste qui ne peut suffire à libérer les femmes dont l'immense majorité subit la brutalité du capitalisme. La

lutte pour l'émancipation des femmes est, par conséquent, fondamentalement démocratique. Elle vise le contenu, l'authentique, le concret, refusant toute poussée velléitaire. Elle s'oppose à la cruauté de notre société patriarcale. C'est ainsi qu'on peut affirmer qu'aucun mouvement révolutionnaire n'est possible, aujourd'hui, sans l'implication des femmes. La question des femmes et de leurs droits réels n'est pas une question secondaire et « *sociétale* », elle constitue au contraire un enjeu fondamental dans la remise en cause de la société capitaliste patriarcale.

Evelyne Bordet

Femmes au temps du coronavirus

Effet secondaire. L'épidémie de Covid-19 est aussi un phénomène social pénalisant une fois de plus les femmes.

La crise sanitaire qui dure depuis plus d'un an s'accompagne d'une casse sociale et économique impactant violemment les femmes. Ce virus révèle des inégalités déjà massives face au travail et à la santé. Virus ou pas, pour beaucoup de femmes, le fossé qui les sépare des hommes est bien plus important que le seul montant de leur salaire. Au-delà de la question du revenu il recouvre également les heures de travail non rémunéré qu'elles effectuent et qui sont tenues pour acquises. Ce travail regroupe des tâches diverses, de la garde d'enfants à l'accompagnement des personnes âgées, en passant par les travaux domestiques. Toujours plus assignées aux tâches ménagères, la fermeture des écoles s'est traduite pour 43 % d'entre elles par plus de quatre heures de tâches supplémentaires. Quant au télétravail, les femmes qui ont des enfants doivent s'en occuper tout en télétravaillant, ce qui les concerne à 87 %*.

Les femmes en première ligne

Les femmes sont le plus durement touchées, car elles constituent près de 70 % du personnel de santé dans le monde et fournissent 75 % du travail de soin non rémunéré. Alors que ce travail se révèle encore plus essentiel et pénible dans le contexte de la pandémie, il demeure sous-payé et sous-évalué. En France, les 10,4 millions de professionnels sur le « front » sont ceux dont les activités apparaissent essentielles dans cette crise. Ce sont tous les métiers de la santé, de l'éducation, de la propreté, de l'alimentaire et de sa distribution. On estime qu'ils feraient appel à des compétences « *naturelles pour les femmes* » et l'on nie ainsi les qualifications, les responsabilités ou encore la pénibilité qui les caractérisent. Parmi les plus mal rémunérées et davantage occupées par des femmes, ces professions sont exercées dans des conditions difficiles et parfois avec des horaires irréguliers. Ces métiers sont en outre souvent soumis à des conditions d'emploi précaires (CDD, temps partiel). Les femmes sont davantage exposées aux risques Covid car elles occupent plus souvent les métiers en contact avec le public. 36 % des femmes disent avoir subi une hausse de la charge de travail depuis le début de la crise**.

Ce que fait le coronavirus aux inégalités

Un million de personnes seraient tombées dans la pauvreté en France en 2020 selon les associations caritatives. Les femmes – et notamment les mères isolées –, sont les plus menacées. Au-delà de cette crise sanitaire, il y a une crise sociale, violente, dure. La problématique des femmes est indissociable de celle des inégalités. C'est parce que nous avons laissé faire trente ans d'austérité que notre pays n'est pas prêt à affronter cette crise. C'est parce que des milliers de lits d'hôpital ont été supprimés que nous sommes confinés. Les inégalités sont un effet de la crise, mais elles en sont aussi la cause. Plutôt que le PIB, la question de l'utilité sociale doit devenir la boussole dans le monde d'après, faute de quoi, l'égalité entre les femmes et les hommes demeurera une chimère.

E.B.

*<https://ugictgt.fr/le-monde-du-travail-en-confinement-une-enquete-inedite/>
**<https://www.oxfamfrance.org/rapports/le-virus-des-inegalites/>

Quelques données d'une enquête Kantar pour La fondation des femmes parue dans le JDD du 28 février

Elles montrent que les femmes ressentent davantage les inégalités, étant directement concernées leur avis est précieux.

Ainsi, aujourd'hui, et par rapport à l'an passé, 65% des femmes interrogées considèrent que la situation d'inégalité n'a pas changé, avis que partagent 59% des hommes.

Dans le domaine du travail, en 2021, 29% des personnes (hommes et femmes) estiment que l'égalité est à un niveau suffisant, elles étaient 34% en 2019. Et 83% des personnes pensent que dans le monde professionnel, concernant les salaires, la situation des femmes est moins bonne aujourd'hui.

Femmes maires dans les Pyrénées-Orientales

Elles ne sont que 30 sur 226 communes. Un petit 13%, bien loin de la parité.

Pas de reconfinement généralisé ?

Covid-19. Face à l'épidémie, l'exécutif parie sur des mesures territoriales pour freiner la diffusion des variants.

Confronté à la montée des contaminations, le Premier ministre a revendiqué, jeudi 25 février, une approche territorialisée de la pandémie et s'est donné une semaine de réflexion. Dans les 20 départements où la diffusion des variants a fait des bonds, le premier ministre, Jean Castex, a promis « une surveillance renforcée » et une consultation avec les élus locaux. Revendiquant une approche territorialisée, le gouvernement a rejeté l'idée d'un reconfinement généralisé. « Quand on ne peut pas faire autrement, il faut le faire à bon escient, au bon moment », a indiqué Jean Castex. « Il s'agit de gagner du temps, car, pendant ce temps, on a pu avancer sur la vaccination, notre économie ne s'est pas effondrée, nos enfants ont pu aller à l'école ». Selon le gouvernement, déjà 80 % des résidents en Ehpad ont été vaccinés et, « d'ici à la fin mars, les deux tiers des plus de 75 ans seront vaccinés ». Le pouvoir nous a habitués à ce genre de prévision qui se réa-

lise très tardivement, voire jamais. Comment y croire quand ne cessent d'arriver des témoignages de personnes de plus de 75 ans qui cherchent désespérément à obtenir un rendez-vous. Et combien de médecins déplorent de toucher les doses au compte-gouttes ?

Des lits et des vaccins !

Si pour François Bricaire, ancien chef du service maladies infectieuses à la Pitié-Salpêtrière, l'approche territorialisée n'est pas mauvaise, les confinements le week-end relèvent de la « demi-mesure ». « On peut essayer de freiner les variants, mais on ne les empêchera pas de circuler », estime-t-il. Quant à Christophe Prudhomme, médecin urgentiste à l'hôpital Avicenne de Bobigny et militant CGT santé, il estime que « ces discussions autour d'éventuelles mesures de confinement permettent de ne pas aborder les questions du nombre de lits dans les hôpitaux et du manque de vaccins ». « L'épidémie va durer. Deux moyens

peuvent permettre de nous en sortir : augmenter le nombre de lits à l'hôpital et vacciner massivement », ajoute-t-il en appelant à lancer « une fabrication plus massive de vaccins en émettant des licences d'office et en réquisitionnant des moyens de production ».

Le gouvernement n'a pas caché qu'il

misait sur les progrès de la science pour sortir de la crise. « Nous en verrons le bout. Nous pouvons fixer le cap au printemps. D'ici là, la population la plus vulnérable aura été vaccinée », a promis Jean Castex. Il est vrai que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent...

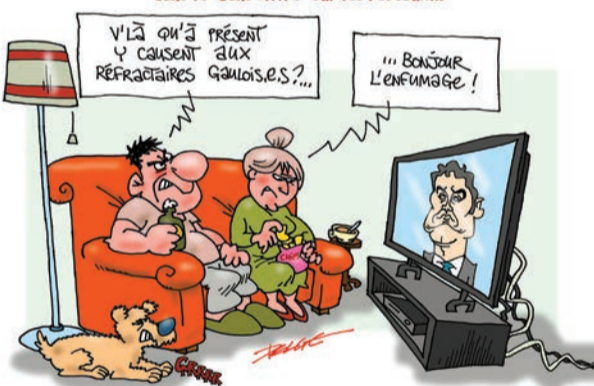
René Granmont

Jean Castex a promis une surveillance renforcée.



Loi climat : carton rouge !

Après Macron et le sans filtre "écolo", Gabriel Attal se lance dans le "Sans Filtre" sur les réseaux...



Le projet de loi climat et résilience arrive à l'Assemblée nationale le 8 mars et promet des débats houleux. Qui sont les experts chargés d'« évaluer la mise en œuvre des politiques et mesures publiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France » ? Ils sont au Haut Conseil pour le climat (HCC), une instance indépendante créée par Emmanuel Macron en novembre 2018. Alors qu'il aurait pu s'appuyer sur les instances qu'il a mises en place, Macron a choisi le Boston Consulting Group, un cabinet privé pour évaluer sa politique climatique. Ignoré par le gouvernement sur ce texte, le HCC s'est donc autosaisi. À quelques jours du début des discussions parlementaires, il plaide pour que chaque proposition d'amendement soit étudiée en fonction de son impact quantifiable sur la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. En clair, il va falloir muscler certains articles. Mais peut-on espérer voir certaines propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat faire leur retour dans le texte ? La députée Laurence Maillart-Méhaignerie (LaREM), présidente de la commission, a prévenu : ces amendements seront considérés comme « irrecevables ». Circulez, y a rien à voir !

E.B.

Deux enfants sont morts

Société. Deux très jeunes adolescents ont perdu la vie. Une jeune fille, Lilibelle et un jeune garçon. Pour rien, à 14 ans.

La tristesse est infinie. Ils n'auront eu le temps de rien. Les proches pleureront, longtemps, plongés dans un immense désespoir. Pointés du doigt, ils essaieront de comprendre, longtemps.

L'indécence à tous les étages, et cent policiers...

Certaines personnes savent. Ce sont des gens importants, instruits, et cultivés, qui parlent et décident. Des élus, des ministres commentent et prennent assez vite les décisions qui conviennent. Ils savent d'où vient le mal. C'est pas compliqué quand même. Voilà donc la société rassurée, presque consolée. Les quatre responsables auraient été ainsi clairement identifiés, et désignés, immédiatement. Dans l'ordre, les parents, bien sûr, puis l'« École publique », les nouvelles technologies et enfin, le manque de forces de l'ordre. Aussitôt dit aussitôt fait : Une centaine de policiers supplémentaires sur les lieux vont être déployés. Le ministre Darmanin l'a

promptement décidé. Le président LR du département François Durrovray, a ensuite déclaré : « J'ai demandé un plan « Marshall » au ministre de l'intérieur sur les effectifs. Ici on manque de policiers, de gendarmes, de greffiers, de magistrats, d'enseignants... ». Pour le reste, on verra plus tard, y a plus rien à voir.

Nul n'interroge la société en profondeur et l'environnement culturel

Deux enfants sont morts. Presque au hasard. Des affrontements de groupes, habituels depuis des décennies, des siècles même, à la ville et à la campagne, qui opposaient un groupe de gamins à un autre pour des raisons futiles, ont eu lieu. Et le pire s'est produit.

Et on reste dans l'immédiat, dans le démagogique et l'indécence. Dans l'opération « coup de poing ». On voudrait nous faire croire que l'adolescence, et que l'enfance font peur, qu'elles sont un problème, et que c'est fatal.

On va donc envoyer des policiers. Et pourtant. Certains, intellectuels ou pas, se manifestent heureusement pour porter sur le phénomène un regard productif, intelligent, posé et préparant l'avenir. Jean Louis Borloo lui-même, dans son rapport éphémère sur la ville d'aujourd'hui, avait évoqué l'ensemble des questions et les dangers à venir. Poubelle ! Nombre de pédopsychiatres, de sociologues, de syndicalistes ou d'élus ont écrit des ouvrages sur l'adolescence, sur la jeunesse, sur la lente et contradictoire construction du jeune individu, sensible aux modèles préfabriqués, à l'environnement proche, au chômage du père, à tout ce qui est injuste et incompris, pris dans le rouleau de l'immédiat, de la violence banalisée, du peu de prix de la vie, du chacun pour soi, des réseaux sociaux qui accélèrent l'ensemble. Ces travaux devraient nous aider à réfléchir le long terme et à l'éclairer. Mais ça, c'est plus difficile. Triste.

Michel Marc

La grande coalition « fourre-tout »

Italie. Au Parlement italien, ne reste qu'un parti d'opposition et il est fasciste.

Mario Draghi a formé son gouvernement de grande coalition de la gauche à l'extrême droite. Il comprend des ministres venant des socialistes de gauche de Libres et égaux, du Parti démocrate, des berlusconiens de Forza Italia, mais aussi de l'extrême droite de la Ligue du Nord

Quand 209 milliards d'euros du fond de relance européen sont sur la table, on a envie de s'y asseoir. Toutes les forces politiques italiennes ont répondu à l'appel, lancé le 3 février, du président de la République Sergio Mattarella, à soutenir un gouvernement « technique » dirigé par Mario Draghi. Ce dernier, ex-directeur de la Banque d'Italie et de la Banque centrale européenne, va mener l'Italie vers une politique d'austérité.

Des fascistes pour seule opposition parlementaire

Seule une force politique ayant des élus siègera sur les bancs de l'opposition : Frères d'Italie (Fdi). Dirigé par Giorgia Meloni, ce parti reprend dans son symbole la flamme tricolore, qui fut celle des néofascistes du Mouvement social italien des années 1940 aux années 1990. Elle ne compte que 33 députés sur 628, élus en 2018 du fait d'un score de 4,4 %. Mais depuis, Fdi s'est hissé, avec 16,5 % d'intention de votes, au rang de troisième parti dans les sondages, derrière la Ligue (24 %) et le PD (19 %). Giorgia Meloni espère bien arracher trois ou quatre points à son allié et rival Matteo Salvini pour devenir premier parti d'Italie, sur une base antisyndicale et antimigrants.

Hors des murs du Parlement, les différentes forces communistes cherchent également à incarner l'opposition. « La



Hors des murs du Parlement italien, les différentes forces communistes cherchent à incarner l'opposition.

grande embrassade» entre les coalitions Parti démocrate/ Libres et égaux et Ligue/Forza Italia « est un élément de vérité, qui montre qu'au fond, avec des différences marginales, centre-droit et centre-gauche partagent les mêmes politiques libérales », a réagi Paolo Ferrero, ex-secrétaire du Parti de la refondation communiste. « C'est de l'opposition que sera reconstruite la gauche », prédit-il. Le Parti communiste italien, appelle, lui à une assemblée unitaire des gauches d'opposition, tandis que le Parti communiste invite à une manifestation, le 27 février.

Roger Rio

Pouvoir et justice, un hiatus espagnol

Espagne. Le pouvoir judiciaire vent debout contre le gouvernement PSOE-U-PODEMOS

La mainmise du pouvoir politique sur le Conseil général du pouvoir judiciaire espagnol est une tradition. Il se compose de 21 membres dont 12 PP, 7 PSOE, 1 IU et un 1 PN (basque). Normalement les mandats des magistrats devaient se terminer en 2018. Le PP bloque toute négociation en vue du renouvellement de cet organe. Carlos Lesmes, du PP, cumule le poste de Président du CGPJ et du Tribunal suprême. Sous ses ordres, le magistrat Marchena, président de la 2^e chambre a pu en toute impunité mener à son terme le procès de Madrid contre les indépendantistes catalans. De son côté, l'IU propose une dissociation totale entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir politique

Le PP met sur la table l'exclusion d'U-Podemos du gouvernement en échange de la négociation. Par son veto des deux propositions de magistrats faites par Sanchez, Victoria Rosell, déléguée du gouvernement contre la violence de genre et Ricardo de Prada qui avait fait tomber le gouvernement corrompu de Rajoy, il prolonge la crise institutionnelle. Pendant ce temps, à Strasbourg, les députés européens risquent de voter pour la levée de l'immunité des trois parlementaires catalans qui ne peuvent toujours pas rentrer libres dans leur pays. Manon Aubry, membre du groupe de la Gauche unitaire européenne, a appelé à voter non à cette dangereuse disposition contre la liberté d'expression démocratique au sein du parlement européen et au-delà.

Yvon Huet

Face à la pénurie alimentaire, Cuba trouve des solutions !

Résistance. Malgré le blocus américain, l'île organise une campagne « Cultive ton petit bout de terre ».

Les puissances capitalistes n'en finissent pas dans leurs tentatives de déstabilisation du régime cubain, dans leurs atteintes à la population de l'île. Sous la présidence de Trump et avec la complicité de l'Europe

et de pays comme le Brésil et l'Uruguay, de nouvelles mesures directes de blocus de Cuba ont été mises en place en 2020 durant la pandémie.

Total a arrêté le projet de développement du gaz à Santiago, la SNCF a stop-

pé sa coopération avec son homologue cubain et plus aucune banque française ne travaille avec Cuba. Une cargaison de respirateurs artificiels offerts par les chinois pour les hôpitaux cubains a été détournée. L'importation de fertilisants pour l'agriculture a été arrêtée. L'ultime lien économique entre les Cubains et leurs familles à l'extérieur, via Western Union, a été stoppée. Des bateaux transportant du pétrole du Venezuela pour les raffineries cubaines ont été déviés de leur destination.

Une campagne « Cultive ton petit bout de terre » est lancée pour subvenir aux besoins vitaux de la population cubaine

La production alimentaire est aujourd'hui une question au cœur de l'économie cubaine. Comment réussir à minimiser les effets du blocus économique, commercial et financier ? Pour faire face

aux défis agricoles du futur et assurer les besoins vitaux de la population, des mesures économiques, industrielles et politiques sont en cours de développement, dont une campagne nationale, prise en charge par les Comités de Défense de la Révolution. Elle s'intitule « Cultive Tu Pedacito – Cultive ton petit bout de terre ». Les avantages à produire sur de petites parcelles de terre ou d'espaces urbains vides, comme le sont les cours autour des maisons, les terrasses d'immeubles, les balcons ou les toits donnent la possibilité de cultiver des plantes aromatiques et médicinales, des légumes, des condiments, des fruits en utilisant des méthodes naturelles organiques dépourvues d'intrants chimiques toxiques.

Malgré le blocus infligé depuis des années par les systèmes capitalistes, les cubains résistent et donnent l'espoir qu'un autre monde peut exister.

Joëlle Allemand



La production alimentaire est une question au cœur de l'économie cubaine.

La santé, notre bien collectif

Tant qu'on a la santé ! Le Travailleur Catalan a décidé de donner la parole à toutes celles et ceux qui, de près, professionnels, usagers, syndicalistes et élus, sont engagés dans cette grande aventure de la protection de nos vies.

Ce n'est pas en cinq pages qu'on peut faire le tour de cet énorme et passionnant sujet, mais ce premier éclairage est fait pour que chacune et chacun puissent avoir une idée de la situation et, plus encore, des solutions qui pourraient améliorer les choses dans un monde stressé par la crise sanitaire.

Nous avons voulu échapper aux fixations de la covid 19. Certes, elle a mis à nu les grandes insuffisances de notre système de santé dues à la politique régressive menée depuis des années, mais elle ne doit pas masquer ce qui nous anime, la recherche d'une alternative où l'humain sera au cœur des préoccupations. Les patients usagers doivent remplacer les clients rentables. A travers cette aspiration, c'est toute une conception de l'évolution de la société qui est en jeu.

Yvon Huet

Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS)

Tous les ans à l'automne, le Gouvernement présente le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), dont l'objectif est de maîtriser les dépenses sociales et de santé.. (Octobre 2020 pour le dernier)

En fixant les objectifs de dépenses en fonction des prévisions de recettes, le PLFSS détermine les conditions nécessaires à l'équilibre financier de la Sécurité sociale. Le PLFSS est présenté annuellement par le Gouvernement à l'automne, comme le projet de loi de finances (PLF).

Processus d'examen et d'adoption du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) le projet de loi de financement de la Sécurité sociale est déposé par le Gouvernement au plus tard le 15 octobre à l'Assemblée nationale. Le Parlement vote le PLFSS en même temps que le PLF et dispose de 50 jours pour se prononcer. Si l'Assemblée nationale et le Sénat ne respectent pas ce délai, alors le projet de loi peut être adopté par voie d'ordonnance. Une fois adoptée, la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) peut être modifiée par une LFSS rectificative.

En octobre 2020, ce PLFSS, marqué par l'esprit comptable et la baisse des recettes (baisse des cotisations et effets de la crise Covid), a été fortement contesté par le groupe PCF et LFI à l'Assemblée nationale, et par la CGT. Il a cependant été adopté. Il acte de nouvelles suppressions de lits et de moyens humains dans la médecine publique.

M.M.

Françoise FITER, vice-présidente du Conseil départemental, ancienne hospitalière, apporte son éclairage sur les questions de santé.

Quelles sont les compétences du département concernant la santé ?

Le département n'a pas une compétence spécifique santé, mais ce sont des questions transversales, inscrites dans le cadre de la solidarité. Par exemple, l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, qui pour la plupart vivent en dessous du seuil de pauvreté, ou les personnes âgées, avec une politique de mise en œuvre de l'aide à domicile, les EHPAD, ou la Protection Maternelle et Infantile.

Quelle est la spécificité du département ?

Chaque année, 4000 personnes arrivent dans le département, la démographie y est dynamique, avec un revenu moyen faible.

C'est un territoire très contrasté avec un accès inégal aux soins, pour des raisons financières et géographiques. Nombre de généralistes sont vieillissants, et ne sont pas remplacés, d'où une désertification médicale rurale et urbaine.

Dans ce contexte, comment le Conseil départemental agit-il ?

Le Conseil départemental, en lien avec l'ARS, a mis en place en 2015 des contrats locaux de santé (CLS), inscrits dans le schéma départemental de solidarité, en collaboration avec des communautés de communes. Leur but, à partir d'un diagnostic établi, est d'évaluer les difficultés et construire un projet d'accès aux soins qui prend la mesure d'un territoire pour l'améliorer. C'est le cas en Cerdagne, Capcir et Fenouillèdes.

Il s'agit de rassembler et coordonner les acteurs de santé dans une volonté d'égalité entre les différents territoires. Cela a notamment abouti à la création de maisons de santé pluriprofessionnelles. Les agents départementaux, au contact quotidien des habitants, dans les maisons sociales de proximité, ont contribué à évaluer les besoins pour construire ces CLS.



Françoise Fiter : « On pallie les défaillances de l'État tout en les dénonçant ! »

Dès le début de la crise sanitaire, nous avons mis à disposition des locaux pour créer des centres de dépistage. Nous venons de voter la création d'une cellule territoriale d'appui à l'isolement avec une convention État/ département, proposant une aide sur le plan social, matériel et psychologique pour les personnes malades en difficulté.

Quelle est l'action des élu.e.s communistes ?

On essaie de proposer des politiques sociales qui répondent le mieux aux besoins, on pallie les défaillances de l'État tout en les dénonçant ! Nous voulons définir les projets de santé à partir d'un travail de territoires, promouvoir une démocratie sanitaire en construisant des projets en lien avec les usagers.

Nous portons des propositions pour développer la création de centres de santé comme à Elné ou Espira-de-l'Agly, en complémentarité avec l'hôpital public, clef de voûte de notre système de santé.

La crise a ouvert des yeux sur le délabrement de notre système de santé. De plus en plus de personnes demandent de lever le brevet des vaccins qui doivent devenir un bien commun.

Les départements et les communes sont deux échelons pertinents et complémentaires de la démocratie locale. C'est un combat difficile, mais nous le menons !

Propos recueillis par J. Osmose et E. Bordet

Liste non exhaustive des services d'urgence dans les Pyrénées-Orientales

SOS Médecins 66, 0 820 20 41 42

Maison médicale de garde, Hôpital de Perpignan, 06 29 52 06 18

Centre Hospitalier de Perpignan Urgences, 04 68 61 66 43

Service de réanimation polyvalente, Hôpital de Perpignan, 04 68 61 67 12

La Médicale Thurinoise, 09 64 18 63 45

Clinique Saint-Michel ELSAN, 04 68 96 03 16

Clinique Saint-Pierre ELSAN, 04 68 56 26 26

Polyclinique Médipôle Saint-Roch ELSAN, 04 28 63 10 10

Médipôle centre d'autodialyse, 04 68 28 46 43

Clinique Mutualiste Catalane, 04 68 63 73 73

Maison de santé pluriprofessionnelle universitaire, 04 26 03 06 90

Urgences gynécologiques de la Maternité, 04 68 61 65 60

Pôle médical de Céret, 04 68 89 08 16

Clinique du Vallespir, 04 68 87 12 55

IFAS de Prades, 04 68 05 44 00

Hôpital de Puigcerdá/Hôpital de Cerdagne, Fr : 04 88 62 77 77. Esp : 972 65 77 77

A noter : l'hôpital de Puigcerdá/Cerdagne est accessible tant aux Français qu'aux Espagnols.

Hôpital de Perpignan : encore public ?

Etat des lieux. Injustices et exploitation d'un côté, passion des métiers de la santé de l'autre s'entrechoquent dans cette grande maison de la santé publique qu'est l'hôpital.

L'hôpital de Perpignan est né en l'an 1116, sous la houlette d'un certain Arnaud Gaufred, il y a plus de 900 ans. En 1808, les parties publiques se sont réunies pour aboutir en 1928 à la création d'un nouvel hôpital dit péri-urbain. Aujourd'hui, c'est le GH (Grand Hôpital). Avec 3400 salariés et 1193 lits, 506 médecins, 155 points de chirurgie, et 44 de gynéco-obstétrique, c'est de loin la plus grande unité de soins du département et une des références incontournables avec environ 15% des capacités d'intégration de malades de l'Occitanie.

Alors tout va bien ? Ce n'est pas ce que nous disent les personnels que nous avons rencontrés, qui concourent au bon fonctionnement de l'établissement.

Jessica, aide-soignante, Patricia, infirmière, Daniel, agent de sécurité et Emmanuel, magasinier, travaillent depuis longtemps dans l'établissement. Ils voient le statut de la fonction publique fondre au profit de contrats précaires dans le cadre



Carte des urgences des Pyrénées-Orientales.

de l'évolution de la situation de l'hôpital depuis plusieurs dizaines d'années.

Pour Emmanuel et Daniel, « tout est fait pour liquider le statut des personnels, à tous les niveaux de la hiérarchie, quelle que soit la catégorie professionnelle, hormis des responsables de services indispensables à la stabilité et à la qualité des spécialités offertes. La politique de l'ARS conduit à une dépendance de l'hôpital vis-à-vis du privé en tant

qu'unité de soins, à une infériorisation des conditions de travail des personnels, accompagnée d'une précarité systématique et d'un turnover des missions. Ce qui pèse, entre autres, c'est la difficulté de faire bouger les lignes, la grève étant proscrite pour des raisons évidentes de protection des patients. »

Diviser pour régner

Pour Jessica et Patricia, « ce que nous avons du mal à supporter, c'est d'une

part l'entreprise de division systématique des personnels avec l'attribution d'une prime de 1500 € pour certains et pas pour d'autres, 1500 l'ayant touchée entièrement, 1000 n'ayant touché que 500 € et les 900 autres rien. Et d'autre part, la pression pour faire du chiffre et nous mettre en situation de considérer les patients comme des clients à rentabiliser en augmentant les cadences et une polyvalence de tâches, toujours au détriment de la qualité et de la sûreté. »

Tous les quatre nous disent en chœur : « Ce qui nous fait tenir, c'est notre passion d'une activité professionnelle liée à la défense et au respect de la personne humaine. Militantes et militants de la CGT, nous sommes fiers d'avoir la confiance de 40% des salariés, loin devant les autres syndicats. Des conditions de vie décentes devraient permettre aux personnels de l'hôpital d'avoir une offre au moins aussi attractive, sinon plus, que le secteur privé, ce qui n'est plus le cas. »

Propos recueillis par Yvon Huet

« Il faut remettre des humains partout »

Témoignage. Denis Delay, médecin généraliste désormais retraité, nous fait part de son expérience et nous donne son point de vue sur les enjeux de son métier.

Denis Delay a exercé, de 1985 à 2017, à Villelongue-Dels-Monts, petite ville de moins de 2000 habitants près du Boulou, où aujourd'hui la relève est assurée. Donnons-lui la parole...

« Le désert médical avance. Le public en souffre, les professionnels de santé aussi. Il manque des professionnels de santé partout mais le manque de médecins généralistes est particulièrement grave et fait du tort à tous.

Le médecin généraliste exerce une mission de service public. Il est bien sûr le premier recours pour recevoir, écouter, examiner et décider. Encore faudrait-il pouvoir trouver un médecin quand on en a besoin. Cette difficulté inquiète beaucoup de monde. Et dans les services d'accueil d'urgence, on sait bien que beaucoup de ceux qui viennent auraient pu avoir satisfaction auprès d'un généraliste.

Une mission de service public

Avec un généraliste, c'est aussi le suivi au long cours de tous ceux qui souffrent de maladies graves, ont des traitements complexes, en raison aussi de tout ce que la maladie ou la perte d'autonomie peut chambouler de la vie de tous les jours. Il doit aussi coordonner le recours aux spécialistes et aux autres professionnels de santé.

Le médecin généraliste assure aussi l'accueil de la souffrance qu'occasionnent les violences de la vie, même au stade où on ne peut pas parler précisément de maladies. Il est celui qui peut enseigner des moyens simples pour faire face à des maladies bénignes, il peut aussi vulgariser des notions essentielles telles que l'utilité des vaccins ou le bon usage des antibiotiques.

Enfin il assure toutes les tâches nécessaires à soutenir ceux qui doivent obtenir des financements ou des prestations particulières ou exceptionnelles.

Le désert médical n'est pas une fatalité

Encore faudrait-il que le médecin puisse être assez serein pour rendre correctement tous ces services.

Il faut savoir que depuis plus de 40 ans, par décision autoritaire de l'État, les universités forment presque moitié moins de médecins que pendant les décennies précédentes. Au fur et à mesure des départs à la retraite, le gouffre se creuse. Il faut remettre des médecins généralistes au front du système de santé. Il faut rétablir un maillage serré de cette « piétaille » que le public aime tant et qui, par son efficacité, protège tous les autres professionnels de santé des surcharges indues. »

Propos recueillis par Y. H.

Hôpital. J'ai rencontré des patients heureux...

Bernard est retraité. Il est venu, avec son épouse Claude, dans les P.-O. pour des raisons de santé, le climat étant adapté à leur situation. Ils avaient commencé par consulter dans le privé, mais ils ont préféré rejoindre le public. Ils sont suivis depuis cinq ans à l'hôpital de Perpignan. Ils ont trouvé l'accueil aimable et le personnel soignant très attentionné malgré la pression à laquelle il est soumis. Ils ont apprécié la propreté dans un cadre moderne et opérationnel rassurant. Ils ont constaté le turnover des internes pratiqué avec beaucoup de médecins venus du monde entier. L'ARS préfère payer des médecins en fin de formation en CDD de deux ans plutôt que de les fidéliser. Seuls les spécialistes et les chefs de services offrent la stabilité nécessaire à la réputation de l'hôpital.

Bernard nous explique son expérience après une opération : « L'anesthésiste était très pressé. Il n'avait qu'un quart d'heure pour traiter chaque patient. Pour lui, cela résultait de cette politique de rendement qui avait été imposée depuis l'époque Sarkozy/Bachelot avec comme maître d'œuvre un certain Castex. »

Malgré cette contrainte, Claude et Bernard n'ont pas l'intention de quitter le service de l'hôpital, même si Claude est obligée d'aller, pour la rhumatologie, à la clinique catalane qui ne se trouve pas loin.

« A l'hôpital, nous sommes encore des patients, nous disent-ils. Dans le privé nous ne sommes que des clients et cela ne nous convient pas. Alors on choisit tant qu'on le peut encore. »

Propos recueillis par Yvon Huet

Mettre l'usager au cœur du système de santé

CAUS 66. Président du collectif des associations de la santé du département, Alain Bobo évoque ses missions d'aide auprès des malades et de leurs familles.

« Je suis un malade en bonne santé » se plaît à dire Alain Bobo en nous accueillant à la Maison des usagers de la santé du boulevard Mercader à Perpignan. Le système de santé, Alain Bobo connaît, greffé du cœur il y a 20 ans, touché d'une affection grave ensuite, il fait de fréquents séjours à l'hôpital. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir une pêche du tonnerre, d'avoir fait le tour du monde et de se dépenser sans compter au sein de l'association qu'il préside, le collectif des associations de la santé, du bien-être et du handicap (CAUS 66 qui regroupe une trentaine d'associations). Il a aussi des responsabilités nationales.

Il s'est impliqué dans cette action à l'issue de sa greffe cardiaque. « J'allais bien, j'étais très entouré, mais je me sentais seul, je m'interrogeais : que fais-je maintenant ? J'ai décidé de me mettre au service des autres. » D'où la maison des usagers de la santé, espace créé par le collectif d'associations, un espace qui vise à « aider et orienter les usagers au sens large, c'est-à-dire les malades, les familles, les aidants, tout le monde en fait. »

Un espace d'aide et d'échanges

Dans ce lieu sont reçus des gens en difficulté après des grosses pathologies, « pour apprendre à vivre avec »,

des gens en rupture de soins pour diverses raisons, ou rencontrant des problèmes liés au parcours de soins « là, nous sommes en lien avec la CPAM qui met en place un protocole... » Alain Bobo et son équipe de bénévoles sont confrontés à bien d'autres cas qu'ils s'attachent à orienter vers l'association ou la structure la plus adaptée, « nous ne sommes ni des soignants, ni des psychologues, nous sommes un point d'information, un relais. »

Le collectif organise des conférences (comme Le droit des usagers) et, depuis 2018, en juin, une Université de la santé avec toutes les associations et partenaires afin de diversifier leurs missions de sensibilisation du public. Son investissement, sa connaissance du secteur amènent Alain Bobo à des constats largement partagés, manque de moyens des hôpitaux, manque de médecins, personnels en sous nombre et mal rémunérés... « et ils font un travail extraordinaire. On entend, l'hôpital n'est pas rentable, mais un service de greffe ne peut être rentable, alors comment on le finance ? Il faut le sortir des comptes de l'hôpital. »

Sur la prise en compte du malade, il pense que les choses évoluent, « avant, le malade n'existait pas, mais l'usager, le malade, n'est pas une chose qu'on répare,



Alain Bobo accompagné de Myriam Naudin, secrétaire et Jean-Louis Busquet, trésorier du CAUS 66.

il décide de sa maladie. Il faut qu'on comprenne que les usagers ont un rôle à jouer. » Alain Bobo pense que la crise du COVID fera qu'« on écouterait plus les usagers. » D'où son combat pour « mettre l'usager au centre du système de santé. »

Entretien Nicole Gaspon

NB : Il existe deux Maisons des usagers à Perpignan (Bds Mercader et Clémenceau), elles sont financées par la CPAM, la Région, le Conseil départemental, la mairie, des cliniques. Des permanences vont se mettre en place dans des villages car la demande est très forte.

GLOSSAIRE

ARS : Agence Régionale de la Santé.

CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

CDS : Centre De Santé.

COS : Cadre d'Orientation Stratégique.

CNOM : Conseil National de l'Ordre des Médecins.

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.

CRSA : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie.

DUMG : Département Universitaire de Médecine Générale.

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre des Pyrénées-Orientales.

ESP : Equipe de Soins Primaires ambulatoires.

FNCS : Fédération Nationale des Centres de Santé.

FORMS : Fédération Occitanie-Roussillon des Maisons de Santé.

LMSS : Loi de Modernisation de notre Système de Santé.

MSPU : Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire.

MSP : Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

MSU : Maître de Stages Universitaire.

PDSA : Permanence des soins.

PTA : Plateforme Territoriale d'Appui.

PRAPS : Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies.

PRS Occitanie : Projet Régional de santé Occitanie.

QPPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville.

SROS LR : Schéma Régional d'Organisation des Soins.

SRS : Schéma Régional de Santé.

URPS : Union Régionale des Professionnels de la Santé.

Centre de santé Ambroise Croizat

Elne. Début avril, les habitants pourront bénéficier d'une nouvelle offre médicale.

La commune d'Elne, 9 337 habitants en 2020, est confrontée à un manque de médecins généralistes. Normalement il faudrait un médecin pour 800 habitants, or Elne n'en compte que huit dont quatre vont partir à la retraite. Pour pallier cette désertification médicale, conséquence des choix politiques de l'État (numerus clausus, manque de financement...), la municipalité d'Elne a décidé de créer un centre de santé, décision approuvée par une majorité de la population et validée par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Sylvie Bouissac est une gynécologue à la retraite ayant expérimenté les différents modes d'exercices de la médecine. Actuelle adjointe au maire, elle nous présente le futur centre de santé Ambroise Croizat. « Il ouvrira le 6 avril 2021 avec au départ deux médecins généralistes, deux infir-

mières et deux secrétaires administratives, rejoints plus tard par deux autres praticiens. Un centre de santé réunit plusieurs médecins qui sont salariés. Cela permet une meilleure qualité de soins car le médecin n'étant plus payé en fonction du nombre d'actes peut consacrer plus de temps à chacun de ses patients. »

Optimiser les soins

Sylvie Bouissac ajoute que « le paiement est directement pris en charge par la Sécurité sociale et les mutuelles, ce qui permet une égalité d'accès aux soins plus importante. En particulier en réintégrant des personnes qui sont sorties du système médical par manque de moyens financiers. Les médecins travaillent en équipe ce qui permet d'optimiser les soins. Ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 20 heures non-stop et le samedi matin, le centre assure des consultations avec ou sans rendez-vous,

ainsi que des consultations à domicile. »

Le seul défaut de cette structure, de l'avis de Sylvie Bouissac, est son coût « entre 350 000 et 400 000 €, rien que pour les locaux, le mobilier et le matériel médical ». Cependant la commune percevant des subventions de l'ARS, du conseil régional, du conseil départemental et divers autres organismes n'aura à sa charge que 10 % du coût du projet. D'autant plus qu'en réalisant des campagnes d'information et de prévention (alimentation, sport, etc.) conformes à l'objectif de solidarité du centre, la commune obtiendra des aides supplémentaires de l'ARS. Enfin le centre-ville d'Elne étant classé QPPV (quartier prioritaire de la politique de la ville), l'Agence régionale remboursera à la municipalité les salaires des médecins durant deux ans.

Joe Osmose

Les dividendes contre la santé

Secteur privé à but lucratif. Près de la moitié des cliniques des P.-O. appartient à de grands groupes financier, une concentration qui menace l'universalité d'accès des patients à des soins de qualité.

Le système hospitalier français comprend un secteur public, un secteur privé à but non lucratif et un secteur privé constitué d'entreprises commerciales à but lucratif. Ce dernier compte environ 1000 cliniques. Aujourd'hui, plus d'un tiers de l'offre de soins des établissements de médecine-chirurgie-obstétrique en France, et notamment plus de 50 % de la chirurgie sont assurés par le secteur privé lucratif.

Dans les Pyrénées-Orientales, sur 24 établissements hospitaliers, 3 sont dans le secteur public, 11 sont gérés par des associations et 10 appartiennent à 3 grands groupes privés : Elsan (cliniques Saint-Pierre, Notre-Dame de l'Espérance, du Vallespir, Le Floride, Saint-Joseph de Supervaltech, Saint-Michel, polyclinique Médipôle Saint-Roch), Korian (clinique Val Pyrène, clinique du souffle La Solane) et ORPEA (clinique Le Soleil Cerdan).

Une concentration financière accélérée

Accéléré par la multiplication des opérations de rachat par des fonds d'investissements français ou étrangers, le phénomène de concentration de l'hospitalisation privée s'est accéléré ces dernières années, engendrant de grands groupes nationaux. Si en 2012, une quarantaine de groupes rassemblait plus de 600 cliniques, en 2019, 3 groupes se partagent un marché de 5 milliards d'euros et représentent un tiers de l'hospitalisation privée dans le pays. Ainsi, Elsan peut annoncer un chiffre d'affaires de 2 milliards.

Hier, les médecins libéraux étaient majoritaires dans le capital des cliniques, ils sont aujourd'hui remplacés par des acteurs extérieurs à la santé dont l'unique objectif est d'accaparer un maximum de dividendes. Ainsi la stratégie d'Elsan est de cibler de « bonnes activités », de s'orienter en particulier vers la chirurgie ambulatoire, pour laisser au service public les spécialisations non rentables.

La médecine à deux vitesses

Cette logique implacable de la course aux dividendes conduit à la dégradation des conditions de travail des personnels comme de la qualité de l'accueil, et à l'apparition d'une multitude de frais supplémentaires pour les malades (facturation du jour de sortie, forfait hébergement ambulatoire, tarifs de chambre prohibitifs). Les forfaits administratifs ne cessent de se répandre tout comme l'inflation des dépassements d'honoraires (la médiane de ces dépassements a augmenté de 30% en 5 ans).

Dans un contexte où une chirurgie sur deux est pratiquée dans le privé à but lucratif, ces pratiques entraînent la marchandisation de notre protection sociale et menacent clairement l'universalité d'accès des patients à des soins de qualité.

Ainsi se met subrepticement en place une médecine à deux vitesses...

René Granmont

Concurrence Public/Privé : à qui profitent les choix pour la Santé ?



Région et politique sanitaire, un débat à mener

Occitanie-Pays catalan. Marie Piqué s'exprime sur les questions de compétences et de responsabilités en matière de santé publique.

Marie Piqué est vice-présidente communiste de la Région Occitanie en charge des solidarités, des services publics, de la vie associative et du logement. Dans un texte public, elle invite à la réflexion et au débat. Dans un certain nombre de domaines d'importance (transports, santé, formations, énergie...), la tentation est grande, de la part de certains exécutifs, de revendiquer plus d'autonomie, plus de pouvoirs décisionnels et plus de compétences. A droite bien entendu, ce qui ne surprendra personne, tant celle-ci se moque de l'égalité territoriale, mais aussi à gauche avec une partie du Parti Socialiste et l'ensemble d'Europe Écologie les Verts (EELV).

« Exigeons de l'État les moyens nécessaires à l'accès aux soins pour tous »

Le propos de Marie Piqué est sans ambiguïté. Concernant la santé, elle précise: « Compétence de l'État, elle n'en reste pas moins

un sujet brûlant d'actualité pour toutes les collectivités. » Aussi, face à un système de médecine générale libérale à bout de souffle (déserts médicaux...), « nous avons proposé à la majorité régionale de s'engager pour le soutien aux centres de santé (CSP) ... ». Elle poursuit : « Le dispositif en place nous a permis d'accompagner les collectivités souhaitant créer des CSP partout sur le territoire régional, une dynamique que nous devons amplifier ». Elle évoque ensuite les actions préventives, notamment dans les lycées, avant d'alerter : « Malgré tout le travail et les efforts consentis par la Région, les moyens alloués par l'État au service public hospitalier, ainsi qu'à la santé publique demeurent largement insuffisants ». Elle conclut : « La présidente Carole Delga s'est exprimée sur une évolution de l'organisation du modèle de santé et de l'aménagement sanitaire territorial (...). Voilà un débat dans lequel les communistes auront à peser dans les années à venir ». Les citoyens aussi.

Michel Marc.

Un souk ?

Sur une pratique de plus en plus courante...

Les aléas de ma vie personnelle m'ont imposé il y a peu de temps de mesurer l'ampleur prise par une pratique qui pour ne pas être totalement nouvelle ne facilite pas l'accès à la santé pour le plus grand nombre, bien au contraire. Ce sont les dépassements d'honoraires que semble pratiquer avec une allégresse de plus en plus décontractée la gent médicale et les formes de plus en plus officielles qui sont les leurs. Il me semble que peu nombreux sont ceux qui prennent véritablement conscience de la portée de ces pratiques et de ce qu'elles peuvent générer.

Notre ophtalmo vous dit que votre cataracte vous fait des misères (vous vous en doutez un peu), et qu'une opération est nécessaire : après quelques informations sur le geste chirurgical courant qu'elle suppose, vous faites contre mauvaise fortune bon cœur et vous vous laissez entraîner dans les examens préopératoires. A leur issue une aimable secrétaire en même temps qu'elle vous propose des dates pour l'intervention, vous indique que des dépassements d'honoraires sont à prévoir, pour le chirurgien comme pour les anesthésistes et qu'il est préférable de les payer immédiatement pour tout arrêter. Vous êtes secoué par l'annonce qui vous a été faite, vous êtes bousculé par le calendrier qui vous est proposé, vous voulez en finir rapidement avec les misères que vos yeux vous faisaient, vous êtes en colère, vous payez.

Ce faisant vous vous faites avoir, parce que les dépassements sont à la discrétion des praticiens, de certaines cliniques, que cette pratique sape les fondements de la sécurité sociale et des conventions qu'elles signent avec les médecins et les organismes de santé. Vous devenez le complice d'une médecine inégalitaire dont l'intervention mutualiste pourra tenter de réduire les effets à la marge. Le fait de les avoir officialisés ne change rien au problème et rend plus difficile toute solution durable qui passe par une juste rémunération des intervenants et un juste remboursement du patient. Le marché de la santé ne saurait devenir un souk !

J.-M.P.

Le PCF propose un plan d'urgence

Santé. La recherche de rentabilité et la domination des marchés financiers sont à l'origine d'une grande souffrance, tant des personnels que des malades.

Pour le PCF, une autre politique est possible. Elle passe par un plan de création de 100.000 emplois et la titularisation de tous les contractuels. Cela nécessite une augmentation de tous les quotas de formation de professionnels médicaux et paramédicaux avec des recrutements immédiats de milliers d'étudiants. Un moratoire sur les fermetures des services et des hôpitaux de proximité permettrait de prendre le temps d'une élaboration

démocratique de l'évaluation des besoins et des projets médicaux avec les organisations syndicales des personnels, les élus et les associations d'usagers.

Geler la dette hospitalière

Le PCF réclame un gel du remboursement des dettes hospitalières et un audit sur leurs causes en convertissant celles qui sont remboursables en une dette à très long terme à 0 %. Il propose que cette dette soit reprise par la Caisse des

dépôts et consignations et refinancée par la Banque centrale au travers d'un Fonds européen de développement des services publics.

D'autre part, le PCF exige la suppression de la tarification à l'activité (T2A) qui ne vise, d'après lui, qu'à plomber les comptes de la Sécurité sociale en finançant le privé. Il veut la remplacer par un nouveau mode de financement répondant aux besoins et mettant en avant des critères d'efficacité.

Le PCF demande la mise en débat d'une grande loi de santé publique. Cette nouvelle loi pourrait comprendre :

- un volet « hôpital » avec la suppression des groupements hospitaliers de territoire (GHT), remplacés par des coopérations volontaires ;
- un volet « soins de ville » avec la création d'un service public de soins primaires ;
- un volet « psychiatrie » ;
- un volet « démocratie sanitaire » permettant la détermination des besoins et l'évaluation de leur satisfaction ;
- un volet « numérique » au service des personnels et des malades,

en adéquation avec les bouleversements scientifiques, technologiques et médicaux ;

– un volet « prévention ».

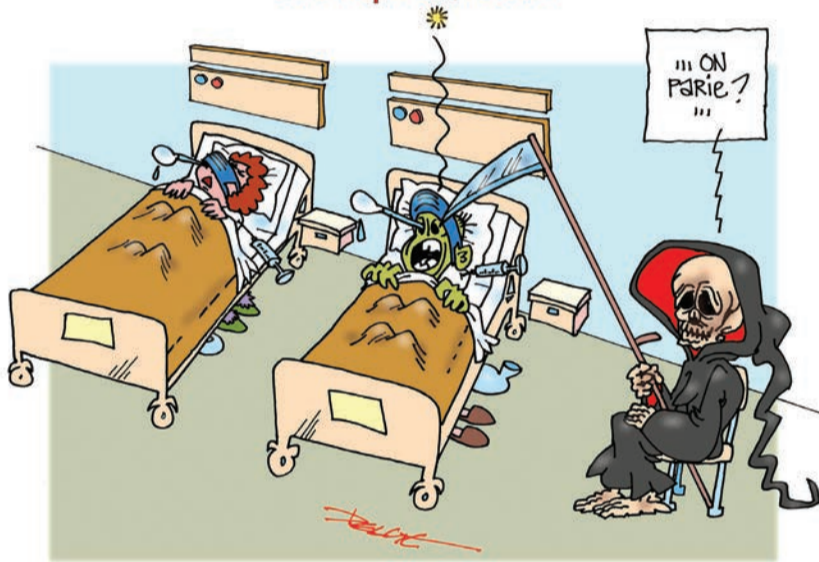
Pour une Sécurité sociale du XXI^e siècle

Le PCF affirme que le remboursement de tous les soins prescrits soit à 100 %. Pour le financer, une cotisation sociale additionnelle doit être assise sur les revenus financiers des entreprises et une modulation de leurs cotisations pour les accroître en fonction de la politique salariale et d'emploi qu'elles mènent, notamment à l'encontre de celles qui suppriment des emplois ou ne respectent pas l'égalité salariale femme/homme.

Enfin, le PCF propose la mise en place d'un pôle public du médicament pour lutter contre le pillage de l'assurance maladie par les multinationales. Pour lui, l'enjeu du médicament est essentiel au sein des politiques de santé. Il estime que le droit à la santé ne peut être soumis à des calculs et à des spéculations et qu'il ne saurait être soumis à d'autres considérations que celles de la dignité humaine.

Dominique Gerbault

Masques, tests, vaccins : la France arrivera-t-elle un jour à rattraper son retard ?



La santé au cœur

Pierre Zanettin. Ce syndicaliste représente les usagers au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie.

Pierre Zanettin, issu d'une école nationale de métiers d'EDF, a travaillé au Réseau Transport d'Énergie. Adeptes de la formation permanente, syndiqué à la CGT, c'est par les mandats au Comité National d'Hygiène de sécurité et des conditions de travail qu'il a associé la santé, le travail et la protection sociale nécessaire. Il est aujourd'hui membre de la CRSA* Occitanie et de sa CSMS* en tant que représentant des usagers de services de santé ou médico-sociaux pour l'Union des Sections de Retraités CGT. Il participe aux réunions des commissions.

Les masques d'un tableau noir

Pour faire simple, dit-il, « les dépenses de santé, ce sont la Sécurité sociale, l'État, les collectivités locales (communes, départements et régions, établissements publics de coopération intercommunale, autres établissements publics locaux (OPH*, CCAS*), organismes de

protection complémentaire (mutuelles, assurances, institutions de prévoyance) et les patients. »

Pour lui, « nous sommes aujourd'hui soumis à l'application d'un budget gouvernemental insuffisant pour répondre aux besoins de santé de la population. La méthode utilisée pour cacher la misère, c'est la mise en œuvre de budgets croisés issus des communes et des départements, du secteur privé et de l'économie sociale. Une kyrielle d'associations est utilisée pour accompagner l'adaptation des budgets, du mécénat au bénévolat. »

Dans ce contexte, le partenariat public/privé est utilisé en mettant le plus souvent le public au service du privé. Et d'ajouter : « C'est ainsi par exemple, que l'hôpital public touche des primes à chaque malade transféré dans le privé. » Mais cela ne suffit pas à cacher l'effet désastreux de ces déserts médicaux qui ont fleuri avec la fermeture de petits hôpitaux et l'assèchement du

réseau de médecine générale hors des grands centres. « On en arrive, poursuit-il, à une situation qui cache un vrai scandale. Ainsi, rien que pour la région Occitanie, on estime à près de 2000 le nombre de décès COVID à la maison. »

Pierre Zanettin redistribue l'information dans le cadre de son mandat, à la CGT ainsi qu'à tous ceux qui le lui demandent... avec un commentaire pour sortir de la froideur des chiffres. Il donne aussi l'information de l'OMS* qui permet de mieux cibler les enjeux. Et de conclure : « La distinction rigide entre la gestion des budgets, la spécialisation médicale et la donne sociale est ce dont souffrent le plus les citoyens considérés désormais non pas comme des patients potentiels mais des clients à rentabiliser. »

Yvon Huet (*) Voir glossaire

(*) Voir glossaire

Un échelon utile

Conseil départemental. Le renouvellement est prévu lors des élections départementales des 13 et 20 juin prochain si la pandémie le permet.

Dans les Pyrénées-Orientales, ce sont 34 conseillers départementaux qui seront élus ou réélus à la veille de l'été 2021. Notre département compte en effet 17 cantons au sein desquels un binôme paritaire est élu pour une durée de 6 ans. Bien que le taux d'abstention lors de ces élections soit toujours élevé - il était de 50% lors des départementales de 2015 - les Français restent très attachés à cet échelon. Selon un sondage commandé par le Département de l'Essonne et publié en juillet 2020, 75% des personnes interrogées se disent attachées à l'institution départementale. Pourtant, ce même sondage nous apprend également qu'il y a une méconnaissance des compétences et actions de cette collectivité. En effet, seuls 47% des sondés considèrent qu'ils sont bien informés sur la politique menée par leur Département.

Chef de file des solidarités

Les compétences départementales sont multiples, mais si il y en a une qui est bien identifiée c'est celle qui concerne les solidarités. Dans notre département, le coût financier de l'action sociale représente 61% du budget global de fonctionnement de la collectivité. Ce coût se divise en quatre grands champs de dépense : le versement du RSA et les dispositifs d'insertion, la dé-

pendance des personnes âgées, la dépendance des personnes en situation de handicap et les crédits destinés à l'enfance et à la famille. En cela, et comme l'affirme la loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le Département, dans son rôle de chef de file des solidarités, est chargé de définir et mettre en œuvre cette politique publique. A cela, s'ajoutent d'autres champs d'intervention tels que les collèges, la sécurité civile, l'eau, la voirie, la culture ou le sport. Cependant, ces dernières années, une série de lois (NOTRe, Maptam) ont modifié le périmètre des compétences départementales.

Un échelon en danger

En 2014, Manuel Valls, alors premier ministre, se donnait comme objectif la suppression des Conseils départementaux d'ici 2021. Emmanuel Macron, lui, promettait, en avril 2017, de supprimer un quart des Départements avant la fin de son mandat. C'est donc dans cette logique que les gouvernements successifs contribuent à remettre en cause la libre administration et l'autonomie financière des collectivités territoriales. La dotation globale de fonctionnement (DGF), versée par l'État aux collectivités, reste gelée à son niveau de 2013 sans tenir compte de l'augmentation de la population et des dépenses sociales des Départements.



Trente-quatre conseillers départementaux sont à élire dans quelques mois.

Ces derniers subissent donc une véritable asphyxie financière. Pourtant, au cours de cette année de crise, le Département a montré son utilité, un rapport sénatorial démontre « des capacités d'adaptation et une réactivité exceptionnelles ». L'institution départementale a fait office de véritable bouclier social. A n'en pas douter, la survie de cet échelon sera un enjeu fort des prochaines élections.

David Arabia

En Català

Passos estrets per terres altes

- Finalment, el batlle de Costoja protesta contra el fet que la carretera de Costoja a Tapís sigui tallada a la frontera!
- Sí, pots dir finalment, perquè primer deia que era una bona cosa, com el de Sant Llorenç de Cerdans, que per ara segueix callant.....
- Lo que era incompreensible, ja que poc temps abans l'un i l'altre eren ben contents quan es va posar en servei el sistema d'autocars transfronterers que permetia intercanvis més fluids i més barats entre la gent de l'Alt Vallespir i de l'Alta Garrotxa.
- El que és còmic és que les autoritats expliquen el tancament de la frontera dient que és per impedir el pas als migrants, als contrabandistes i al terrorisme! Ni parlen de covid.
- Pensa-te que uns i altres, aquests clandestins i els terroristes, deuen ser terroritzats per un munt de terra sobre el pont de Riu Major i ja deuen haver abandonat la idea de passar la frontera!
- Quina regressió per això! Pensa que aquest pas ja el prometia als anys cinquanta el Pau Alduy, quan anava pels masos de la muntanya explicant que si ell era elegit al Consell General (ho va ser abans de baixar a ser batlle de Perpinyà), es comprometia a acabar el tros de ruta que faltava del costat francès per passar la frontera!
- Va acabar sent efectiu... mes trenta anys després és clar, i ell ja fora de joc des de temps!
- Sí, i cal recordar les falses promeses, el temps que va costar per obrir i veure com ara es torna a tancar per raons que ningú es pot creure...
- Això no significa que totes les fronteres siguin inútils, sense sentit, real o simbòlic, mes en aquest cas, les reaccions dels ciutadans mostren com dins d'aquesta zona, els intercanvis són un desig i una necessitat reals per ells.
- Desig i necessitat antics i que sempre s'han complert, amb carretera o sense...
- Penses en els teus antecedents familiars, quan feien estraperlo?
- Xut, calla, hi ha prescripció per aquests delictes! Parlem més aviat de fer-ne un de nou obrint els pocs metres que falten a la Muga per crear un altre d'aquestos « passos estrets per terres altes»...



C&C

MUTUELLE DE VILLAGE

Choisissez la proximité!



Faites des économies en étant mieux remboursés !

04 68 34 45 66

www.mutuelle-catalane.com

Agence: 20 Avenue de Grande Bretagne, Perpignan

LA MUTUELLE CATALANE

Optez pour une mutuelle plus humaine

Coups médiatiques du maire RN de Perpignan, les communistes réagissent

Suite aux dernières interventions tonitruantes du maire de Perpignan, les communistes de la ville se sont exprimés par communiqué. Ils s'interrogent sur le pourquoi de « ces coups de com sur l'allègement des mesures restrictives face à la pandémie. » Ils écrivent : « À part de surfer pour son propre compte sur les effets délétères de la crise sanitaire, à quoi cela sert-il ? On peut ainsi s'interroger sur les bénéfices ou pas du couvre-feu et de son horaire mais sur quels critères ? Il n'est pas à la portée de quiconque, fût-il maire de Perpignan, de pouvoir en juger. »

Ils s'interrogent aussi sur les silences de Louis Aliot sur bien d'autres aspects de la politique gouvernementale. « En revanche, une chose est sûre, autant que l'a été le manque de masques et de tests au début de la crise, la question du renforcement du système de santé et de la vaccination, elle, est centrale. »

Visiblement, les difficultés persistantes de l'hôpital public, le besoin pressant de lits, de personnels... ne sont pas des sujets de préoccupation pour le maire.

Pas plus que « les politiques menées, restreignant toujours les moyens alloués au service public de santé. » Les communistes constatent également qu'on n'a guère entendu non plus l'édile perpignais sur la question des vaccins. « Quant à la vaccination de masse, de nature à nous sortir de cette crise, elle est freinée par le manque de vaccins lié notamment au brevet des labos pharmaceutiques. » Or, selon le PCF de Perpignan « le profit de Big pharma passe en effet avant les besoins humains. » Aussi s'attachent-ils « à faire changer la donne pour un hôpital public à la hauteur, pour exiger la levée des brevets et que le vaccin contre la Covid 19 tombe dans le domaine public. »

L'Europe des salariés reste à construire

Discrimination. Travailleurs saisonniers espagnols du Mac-Donald de Bourg-Madame, des promesses à la réalité...

Les salariés espagnols travaillant en France sont-ils des salariés à part entière ou des salariés entièrement à part ? C'est la question que se posent les personnels, pour la plupart des femmes, du Mac-Donald d'Ur-Bourg-Madame. Quelles que soient les règles de l'Union Européenne, les patrons restent très habiles pour jouer sur les différences de statut. C'est ce que nous a dit Dimitri Dominguez,

militant CGT en Cerdagne.

Ce nouveau Mac-Donald de Bourg-Madame ayant une clientèle espagnole importante, de nombreuses salariées habitant Puigcerda ont été embauchées. Elles s'estiment traitées différemment des salariés français. Pour elles, on peut parler de harcèlement au travail et de racisme. Au bout de quelques mois, plusieurs étaient en arrêt maladie. Le médecin du travail a décrété des inaptitudes

aux travail chez Mc-Donald.

Une grande précarité

Cela a entraîné leur licenciement, avec la possibilité de s'inscrire et de toucher le chômage en Espagne à condition d'obtenir des preuves qu'elles travaillaient en France. Pour des raisons administratives, elles n'arrivent pas à avoir ces papiers nécessaires. Le pôle d'assistantes sociales de Font-Romeu ne peut pas les prendre en charge car elles n'ont pas d'adresse en France... Même quand tous leurs papiers sont en règle, elle ne touchent rien. Il en résulte une grande précarité.

Seuls les militants CGT les aident actuellement. Sans ce syndicat, beaucoup auraient abandonné la lutte. Pour le moment, les tentatives de contact avec les syndicats espagnols n'ont pas dépassé le stade des essais. Une lueur d'espoir est arrivée il y a 15 jours. Ces anciens employés de Mc Donald ont enfin reçu un papier leur permettant de s'inscrire au chômage en Espagne. L'Europe des salariés reste encore à construire.

Ève Gerbault



Associations et citoyens se mobilisent autour des migrants

Solidarité. Samedi 27 février, des associations œuvrant auprès des migrants se sont retrouvées au siège du PCF 66 pour fédérer leurs actions.



Le comité de soutien aux sans-papiers regroupant différentes associations, prépare les actions à venir.

Le réseau éducation sans frontières (RESF), déjà constitué d'associations de défense des étrangers, d'organisations humanitaires, de syndicats et de partis politiques a souhaité ouvrir sa réunion à d'autres associations intervenant déjà auprès des migrants et à des citoyens souhaitant s'investir auprès d'eux. Parmi les associations ayant répondu à l'invitation, étaient présents le Comité de soutien aux sans-papiers, Bouge-Toit, les Cartables d'identité, le Secours populaire, la FCPE (fédération de parents d'élèves), Ados sans frontières. Chacune a décliné ses actions spécifiques, ses actions à venir, et ses difficultés à résoudre des situations

La volonté d'agir ensemble est très vite apparue

La FCPE a manifesté son souhait d'être infor-

mée des actions du RESF et d'y participer.

Les Cartables d'identité ont soulevé le problème de transport rencontré par les familles assignées à résidence dans des hôtels à la périphérie de Perpignan, loin du centre où les enfants sont scolarisés. Une action auprès de la préfecture sera entreprise.

Le Comité de soutien propose deux demi-journées de formation sur les droits des migrants, demandeurs d'asile, déboutés du droit d'asile. La première le 6 mars à 14h au siège du PCF, réunion ouverte à toute personne intéressée.

La volonté d'agir ensemble s'est donc imposée. Au dire d'un membre du bureau, le RESF étant un réseau regroupant diverses organisations, il semble en capacité d'impulser une synergie.

A.-M. D.

Le bal des JIFF

Rugby à XV. En privilégiant les Jeunes issus de la Formation Française, l'USAP peine à battre Valence (24-20).

Dans notre édition du 19 février, nous vous précisons que, pour respecter le quota JIFF, l'USAP serait obligée, lors de certains matchs, d'inclure un maximum de jeunes formés au club. Jongler avec les joueurs blessés, les joueurs fatigués, deviendrait à plus ou moins longue échéance un véritable casse-tête qu'il serait bon de résoudre au plus vite. Valence-Romans, avant-dernier de Pro D2, serait, peut-être, l'équipe idéale pour régler tous ces petits (?) détails. Vingt JIFF couchés sur la feuille de match. Idéal pour atteindre le quota. Oui mais sans oublier que l'équipe drômoise, même handicapée, elle aussi, par certaines absences, avait gagné, quelques semaines auparavant, à Biarritz. Une équipe de l'USAP obligée de remplacer Julien Farnoux qui se blesse à l'échauffement, mais par un JIFF quel que soit son poste, juste pour garder ce nombre fatidique qui permettra, lors des phases finales, d'aligner l'équipe type. Sans oublier de garder en tête l'objectif de victoire à Oyonnax cinq jours plus tard (ndlr : hier jeudi pour ceux qui liront cette édition ce vendredi). Que c'est complexe ! Quel casse-tête pour le staff ! Et ces jeunes à qui l'on annonce trois jours avant le match qu'ils vont jouer dans l'équipe fanion. Quel stress ! Hugo Mas, troisième ligne en devenir, est encore sous le coup de l'émotion : « *Les contacts c'est pas les mêmes, la rapidité aussi, au bout de vingt minutes j'étais occis comme après quatre-vingts minutes en Espoirs* ». Évident que le rythme est

différent même si certains jeunes arrivent à briller dans la catégorie pro. Mais lorsque le staff envoie trop de jeunes en même temps c'est plus que compliqué mais surtout très risqué en matière de victoire. Et l'USAP a failli payer très cher ce genre d'improvisation. Il fallait tenter cette expérience qui, en fait, n'a coûté aux Catalans que le point de bonus offensif qu'ils ont laissé en route une fois de plus. En espérant que ces points ne leur feront pas défaut en fin de saison.

Tout allait bien à la pause

21 à 3 en fin de première période, trois essais à zéro, bonus offensif. Tout semblait se passer comme prévu, si ce n'est que les Damiers avaient mené la vie dure aux Sang et or pendant les vingt premières minutes avant de capituler sur trois actions dont les Catalans ont le secret. Les Drômois avaient abdiqué ? C'est sûrement ce que pensait le staff de l'USAP, laissant aux vestiaires cinq joueurs importants dans les rouages de l'équipe. Or les Damiers avançaient leurs pions. Les Drômois allaient à dame à deux reprises, bien aidés par des locaux dont le but était de se préserver en vue des futures joutes. Le staff, paraissant affolé, procédait alors à de multiples changements, entrées, sorties, nouvelles entrées, sorties de joueurs n'ayant évolué que quelques minutes. Difficile même de savoir qui était sur la piste de... danse. Ouf ! La Santa Espina (notre sirène locale) venait mettre fin à un match qu'une équipe de l'USAP

au complet aurait remporté haut la main.

Un grand besoin de se renforcer

Même s'il est évident qu'une telle composition d'équipe ne se reproduira pas une seconde fois, force est de constater que les joueurs qui sont considérés comme des remplaçants ne sont pas, pour l'instant, au niveau de la Pro D2... et encore moins du Top 14. En composant une telle équipe le coach Patrick Arlettaz a-t-il voulu démontrer que les jeunes qui sont censés être la relève de l'USAP ne sont pas au niveau, que l'USAP n'a pas une équipe B, et que, dans l'optique d'une montée, grande sera la nécessité de recruter ? Un appel du pied au Président ? Toutes les hypothèses sont envisageables, même celle de l'erreur du staff quant à la composition du groupe et à la rotation des joueurs, ainsi que celle d'un certain dysfonctionnement au sein du staff lui-même. L'avenir nous en dira plus...

Dans une telle errance un joueur est resté égal à lui-même, faisant un travail propre comme lors de chacune de ses rares sorties. L'ouvreur Quentin Étienne, annoncé à Carcassonne pour la saison prochaine. Dommage, diront certains.

Composition d'équipe à ne pas renouveler, du moins dans ces conditions !

Fins aviat.

Jo Solatges

Pas de bikini pour les beach-volleyeuses !

Karla Borger, star du beach-volley a annoncé qu'elle boycottait un tournoi international qui doit se tenir au Qatar. En cause, l'interdiction de porter les maillots de bain habituels. « C'est vraiment le seul pays et le seul tournoi où un gouvernement nous dit comment faire notre travail. » a déclaré la championne allemande qui ne décolère pas. C'est la première fois que Doha accueille un tournoi féminin de beach-volley, après avoir organisé des compétitions masculines et les Jeux mondiaux de plage, où joueuses et joueurs portaient un maillot de bain. Mais cette année, les beach-volleyeuses ont été invitées par la Fédération internationale à se vêtir de T-shirts et de longs pantalons à la place des maillots de bain, malgré les fortes chaleurs.

- annonces légales - annonces légales - annonces légales -

Bmtv Patrimoine, SASU au capital de 5000 euros, 7 Rue Rosalie, 94100 Saint-Maur-Des-Fosses. Rcs: Creteil 833635501. A compter A.G.E du 22-01-2021: Transfert du siège social à: 477 Chemin De Les Lloberes, 66000 Perpignan. Président maintenu: M Philip Matthieu 7 Rue Rosalie, 94100 Saint Maur Des Fosses. Statuts mis à jour. Formalités aux Rcs de Perpignan.

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans le Travailleur CATALAN N°3869, le 19/02/2021 concernant la SASU POINT CHAUD JOFFRE 66, il faut rajouter dans l'objet social : La livraison.

Pour insertion

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

La SARL GFA MIRO FADEC, SARL au capital social de 206.200 euros Siège social : 21 Carrere Del Picots - 66110 AMELIE LES BAINS SIREN 522 541 572 - R.C.S.Perpignan

Le 30 décembre 2019, l'assemblée générale extraordinaire des associés a constaté, en l'absence d'opposition, la réduction définitive du capital social, le ramenant de 356200 euros à 206200 euros par annulation des parts.

Le 5 septembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social au 1890

Chemin du Grand Tertre à Drevant (18200)

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bourges.

Pour avis.

Par acte authentique du 05/02/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CHALET OU CHALET PAS

Objet social : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Siège social : 12 Rue Costabonne, 66380 Pia.

Capital : 500 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. BRENCHIO Mathieu, demeurant 12 Rue Costabonne, 66380 Pia

Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de Perpignan

MGS

Société par actions simplifiée au capital de 900 euros

Siège social : 11 Avenue Alfred Kastler, Tecnosud, 66100 PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à PERPIGNAN du 29 Janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MGS

Siège : 11 Avenue Alfred Kastler, Tecnosud, 66100 PERPIGNAN

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 900 euros

Objet : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur.

La réalisation de toutes prestations de services en matière administrative, financière, comptable, commerciale ou de gestion au profit de ses filiales ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation directe ou indirecte.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : - Madame Mélanie CASALS, née LEFEBVRE, demeurant à THUIR (66300), ancien chemin de PEZILLA.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN.

POUR AVIS

Le Président

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Aude XABÉ-POIRIER, notaire à PARIS, 19 rue de la convention, substituant Me Philippe SARDA, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Philippe SARDA, Jérôme SPITERI, Aude XABÉ-POIRIER et Jérôme de ZERBI », titulaire d'un Office Notarial à PERPIGNAN (66000) 44, Rue Hector Guimard, momentanément empêché, le 29 décembre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : LES CANARIS.

Le siège social est fixé à : RIVESALTES (66600), 9 rue de L'Agall.

La société est constituée pour une durée de 50 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les apports sont des apports en numéraire.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Gumsinda INESTA demeurant à RIVESALTES (66600), 9 rue de L'Agall.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN.

Pour avis

Le notaire.

« Brûlant était le regard de Picasso »

Continents noirs. De Douala à Céret, Mado, fille d'un colon suédois et d'une mère camerounaise, gagne sa liberté en franchissant les frontières d'un siècle de sang.



Madeleine Petrasch et Eugène Ebodé.

L'auteur du livre, Eugène Ébodé fait partie de cette excellence intellectuelle africaine, dans ce cas, camerounaise qui a réussi à s'élever au rang des incontournables de la référence culturelle littéraire. Son parcours rappelle à sa façon celui de Mado, l'héroïne de son dernier ouvrage, « *Brûlant était le regard de Picasso* ». Il a su faire passer son message de « passeur d'âme rebelle », comme l'écrivait Christine Tully-Sitchet dans un numéro du Monde Diplomatique de 2002.

Un tableau d'exposition

Madeleine Petrasch (Mado), du nom de l'homme de sa vie, Marcel, médecin dentiste dans les Pyrénées Orientales, qui l'a aidé à devenir l'initiatrice du Musée d'art contemporain de Céret, aura supporté toutes les vicissitudes affectives provoquées par l'environnement colonial dont se sortait chaotiquement l'Afrique du 20^e siècle. Parmi les peintres qu'elle aura connus dans les années 1950, Picasso, dont elle refusa les avances, inspirera le titre, mais ce n'est qu'une anecdote face au tableau dynamique d'une société machiste, prédatrice et donc cruelle dans laquelle elle s'obligea à construire ses repères multiples sans en renier un, avec cette force de caractère qui permet à celles qui savent ne jamais tomber dans le manichéisme de maîtriser leur destin. Le livre se dévore. Il donne la force de l'optimisme sans tomber dans le romantisme hors sol. C'est aussi un ode à l'amour débarrassé de la dépendance avec quelque chose du roman historique. Mado a conquis sa liberté dans un monde fait pour lui refuser.

Yvon Huet

Brûlant était le regard de Picasso, d'Eugène Ébodé, éditeur Gallimard, 246 pages, décembre 2020, 20 €.

Plus d'articles à découvrir sur le site www.letc.fr

Ciné à la maison

Institut Jean Vigo. Une séance en ligne proposait la découverte de l'émouvant film d'Emma Farinas inspiré par sa grand-mère exilée en France au moment de la Retirada.

L'initiative de l'Institut Jean Vigo, le jeudi 25 février dernier, a connu un beau succès. Plus de 300 personnes se sont connectées afin de suivre, chez eux sur leur ordinateur et en avant-première, *Aqui alli, journal d'une exilée*, film de la jeune réalisatrice Emma Farinas. La séance était co-organisée par l'institut et les productions de L'œil sauvage et Les zooms verts et la Cinémathèque du documentaire. Le film a bénéficié d'un financement de la Région Occitanie, il était d'ailleurs visible le samedi 27 sur la chaîne ViaOccitanie.

Avec cette réalisation Emma Farinas entend rendre hommage à sa grand-mère récemment décédée, dont elle a trouvé le journal intime après sa mort. Elle y a découvert le parcours d'une jeune paysanne illettrée, fervente catholique, conservatrice, qui, venue s'employer dans la grande ville de Barcelone, a profondément évolué. Elle a pu s'in-

truire, élargir son horizon. Sa rencontre avec Jordi, militant de gauche, a aussi contribué à une prise de conscience. Elle participe pleinement à l'avènement de la République, puis viendra la guerre, en 39 elle franchit la frontière avec les milliers de réfugiés, connaîtra les plages de la honte, les travaux pénibles puis la vie ouvrière à Toulouse. Elle ne retrouvera jamais Jordi mort en essayant de gagner la France. Pour sa petite fille, Lucia est « *une femme indépendante, libre, engagée.* »

Le film est constitué uniquement de documents photographiques. De nombreuses photos de famille permettent de connaître le beau visage de Lucia, ou la vie misérable dans les campagnes espagnoles dans les années 30. On a aussi de nombreux documents d'archives sur la guerre, la Retirada, la deuxième guerre mondiale, les luttes des Espagnols en France, beaucoup de ces documents sont de vraies découvertes.

Le déroulé suit les pas de la jeune Lucia dont on entend le commentaire en voix off. On est frappé par son courage, sa détermination en dépit de ce qu'elle endure, jamais elle ne s'apitoie sur elle, même quand elle apprend la mort de son amour, quand tout s'effondre autour d'elle.

Voilà un magnifique et émouvant témoignage sur une époque noire, qui nous fait entendre une génération qui n'a pas été épargnée, sa voix est précieuse dans les temps que nous vivons.

Nicole Gaspon

Pour visionner le film en replay sur ViaOccitanie :

<https://viaoccitanie.tv/aqui-y-alli-journal-dune-exilee/>

Deux séances du film sont à venir dès la réouverture des salles, au cinéma de Elne (organisée par la Mairie d'Elne) et au cinéma Jean-Jaurès d'Argelès-sur-Mer (organisée par Cinémaginaire et le Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer).

Un homme exemplaire

BD. L'album *Mille vies de plus* rend hommage à Miguel Nùñez González militant antifranquiste au parcours incroyable.

Plutôt qu'une bande dessinée, *Mille vies de plus* est un « roman graphique ». Pepe Gálvez en a écrit le texte, les dessins sont d'Alfonso Lopez, le tout à partir des écrits et des entretiens avec Miguel Nùñez González (1920-2008) personnalité impressionnante, dont le parcours se confond avec l'histoire de l'Espagne depuis la République. Parlant de lui, le grand écrivain Manuel Vázquez Montalbán employait l'expression d'« *homme exemplaire* ». Ce très beau livre a obtenu le prix national de la culture de la Generalitat de Barcelone.

De belle dimension, la une aux couleurs de la République espagnole, des dessins en noir et blanc, d'un graphisme saisissant, expressif, de larges traits comme des zébrures qui épousent les soubresauts de la tragédie espagnole. Les scènes de torture sont comme un coup de poing, alors que certains portraits sont d'une grande tendresse... En une

centaine de pages et quelques textes reprenant souvent le récit de Miguel Nùñez, l'album, au travers de cette figure antifranquiste, offre un résumé éclairant de l'histoire de l'Espagne, de la République à aujourd'hui. Tout y est, depuis le grand élan de 31, les retours en arrière, le Front populaire, le coup d'état, les bombardements, les trahisons, les dénonciations, la solidarité...

Militant d'une intelligence et d'un courage exceptionnels, Miguel Nùñez ne connaît pas de répit. Maintes fois arrêté, emprisonné, torturé, réfugié politique en France, clandestin sous Franco, en alerte jusqu'en 1977, date de la légalisation du Parti communiste espagnol. Il sera par la suite élu député de Barcelone, avant de se consacrer à la solidarité avec les populations d'Amérique latine et au travail de mémoire.

Nulle hagiographie dans ce récit haletant, il montre un homme au regard politique acéré, qui ne se laisse pas briser, qui peut faire preuve d'humour et de poésie.

En fin de volume, quelques portraits, le détail d'épisodes historiques marquants et une importante bibliographie.

Mille vies de plus est édité aux éditions Otium, une maison qui, visiblement, aime bien les révolutionnaires.

N.G.

Mille vies de plus de Pepe Gálvez, Alfonso Lopez, Miguel Nunez, ed Otium 20€



Image extraite de la bande dessinée. Scène de torture à la prison de Burgos.



La femme est-elle l'avenir de l'homme ?

Violences faites aux femmes. Dans son dernier ouvrage, Pascal Picq enquête sur la femme des origines et montre que la coercition masculine n'est pas une fatalité évolutive.

Pascal Picq est paléanthropologue et maître de conférences au Collège de France, spécialiste de l'évolution de l'Homme et des grands singes. Il a voulu comprendre d'où venait le fléau des violences faites aux femmes, les humains que nous sommes étant même l'espèce la plus coercitive vis-à-vis de ses femelles. « *Aucune espèce autre que la nôtre ne tue autant ses femelles.* » affirme-t-il dès l'introduction de son dernier livre *Et l'évolution créa la femme*.

Pascal Picq s'interroge d'abord sur les représenta-

tions de la préhistoire qui ont toujours suivi le cliché de l'homme préhistorique actif et dominant. Il montre que toute l'archéologie a été marquée par la culture extraordinairement machiste du XIX^e siècle qui a fait disparaître la femme de l'histoire de l'évolution humaine.

Pascal Picq entend ensuite apporter un éclairage évolutionniste sur les violences faites aux femmes. Il compare d'abord l'organisation des sociétés de quelques espèces de primates et montre qu'il existe une très grande variété de comportements des mâles vis-à-vis des femelles, allant de groupes systématiquement égalitaires comme les lémuriens de Madagascar à des sociétés plus coercitives comme certains groupes de chimpanzés. Ce qui fait dire à Pascal Picq que « *deux options se présentent, les unes plus égalitaires du côté des bonobos, les autres plus coercitives du côté des chimpanzés. Ce que l'on connaît des sociétés humaines penche du côté coercitif, les hommes actuels étant les plus violents avec leurs femelles que sont les femmes. Était-ce la seule évolution possible ? Nullement.* »

Contrôler les femmes

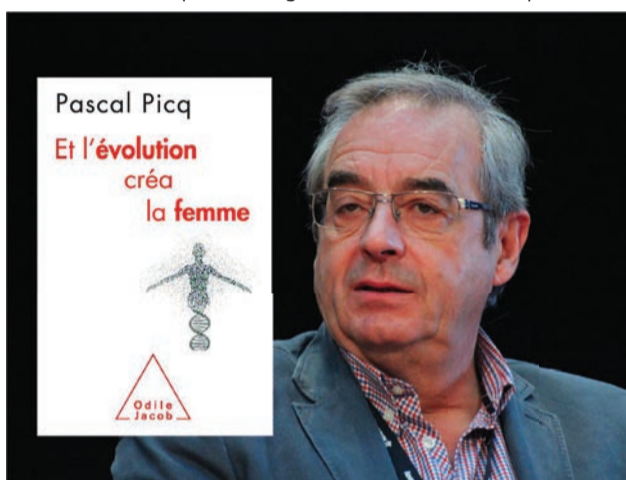
S'il observe chez l'homo sapiens les comportements coercitifs connus chez les singes, il montre aussi que

les sociétés humaines, au lieu de marcher vers la civilisation, n'ont fait qu'amplifier la domination des mâles à travers l'organisation sociale : avec qui on vit, qui s'occupe des enfants, le confinement des femmes dans des lieux domestiques, leur mise sous surveillance, le contrôle de leur sexualité. Rappelons qu'aucune espèce de singe ne pratique les ablations physiques. En fait, l'acte le plus fondamental des sociétés humaines est, pour les hommes, la quête de statut social au moyen du contrôle de la sexualité et de la reproduction des femmes. Sans nier les contraintes phylogénétiques, comme le dimorphisme sexuel, les différences de taille, le fait que les mâles soient universellement violents envers les femmes, dans toutes les cultures ou presque, ne signifie pas, aux yeux de Pascal Picq, qu'il existe une fatalité phylogénétique, écologique, ou économique. Au contraire !

Et comme c'est social et culturel, cela peut perdurer par reproduction sociale, notamment dans les sphères privées et communautaires... ou, ce serait heureux, changer très vite !

René Granmont

Et l'évolution créa la femme, de Pascal Picq, Odile Jacob, 464 pages, 22,90 euros.



Le hareng républicain

Après le PMU au bar des Aviateurs, qui se trouvait avenue de l'aérodrome (d'où ce nom des aviateurs) dans le quartier du Haut-Vernet, mon père et moi, tout endimanchés, rentrions pour manger le traditionnel « *aroz pobre* ». Version économique de la paella, l'*aroz pobre* (littéralement riz pauvre) était le plat habituel des dimanches ordinaires. Prenez une paella, enlevez les langoustines, le calamar, les gambas, la baudroie, gardez le riz, le poulet et le lapin et vous aurez un « *aroz pobre* », ou le folklore gastronomique Ibère à la portée des fauchés. Nous n'étions pas pauvres. Pas au sens strict du terme. Nous étions modestes. La pauvreté, la vraie, celle des ventres creux et des yeux vides, mes parents l'avaient connue en Espagne pendant la guerre civile. De cette période noire de leur vie, ils avaient gardé des souvenirs douloureux transformés en sombres plaisanteries et un certain nombre d'habitudes.

Parfois, au moment du dessert, quand les fins de mois étaient plus difficiles, mon père se faisait un « *pan chis pon* » il avait inventé ce mot pour moi. C'était un dessert. Il tirait cette recette de sa propre enfance, passée sous le regard implacable d'un père autoritaire, dans une minuscule maison du quartier populaire de Puente-De-Vallecas, à Madrid. Le plat

était simple, roboratif, délicieusement banal. Dans une assiette creuse, mon père posait au centre une tranche de pain rassis. Puis il versait sur le pain trois cuillères à café de sucre blanc. Enfin, il saisissait la bouteille de vin rouge qui nous faisait 3 jours (rouges mais sobres mes parents) et en arrosait généreusement la tranche de pain sucrée. Il attaquait ça à la cuillère à soupe, après un temps de trempage qui le faisait saliver. C'était le « *pan chis pon* ».

Les années misère

J'en adorais l'idée et la fabrication, autant que j'en détestais le goût. Le sourire satisfait sur le visage de mon père à la vue de la grimace pincée que je ne manquais pas de faire en goûtant le « *pan chis pon* », me comblait de joie. Complices et tendres.

Parfois, je questionnais mon père sur les années misère, sur la famine et la guerre civile. Alors, en riant il me disait qu'il n'y avait pas de famine grâce au hareng républicain. Et comme si je ne l'avais jamais entendue il me racontait pour la énième fois la recette du hareng madrilène, le hareng républicain.

Pour cette recette il vous faudra :

Un hareng (peu importe la taille)



Un morceau de ficelle

Un clou

Une bougie

Une nappe en toile cirée bien claire

Un quignon de pain.

Prenez le clou et enfoncez-le au plafond. Attachez-y la ficelle. A la ficelle attachez le hareng. Laissez-le suspendre à 30 centimètres au-dessus d'une table sur laquelle vous aurez préalablement étendu la toile cirée. Bien claire. Met-

tez la bougie dans un bougeoir. Allumez-la. Posez-la sur la table derrière le hareng. Suspendu. A présent l'ombre du hareng se projette sur la nappe claire. Divisez le quignon de pain en autant de morceaux que de convives. Chaque convive peut maintenant tremper son morceau de pain dans l'ombre du hareng et se rassasier. Cette histoire faisait beaucoup rire mon père. Moi, elle m'a toujours laissé perplexe.

R.B.

Les leçons d'un anniversaire

Il va falloir fêter ça, vous pensez un premier anniversaire ce n'est pas rien : le début d'une nouvelle vie avec plein de promesses. Cette première année vous a déjà donné l'occasion d'en dessiner les contours. Vous ne saviez pas grand-chose de sa durée, de son emprise sur votre quotidien, de ce qu'elle recéléait comme surprises.

Une vie nouvelle

C'est une vie totalement nouvelle avec en son cœur une bête au nom étrange et à l'image peu avenante qui prend un malin plaisir à bousculer nos habitudes, à fermer nos cafés, nos cinémas, nos restaurants... à nous rendre de plus en plus casaniers, méfiants, à sortir masqués, à nous coucher tôt, à inventer de nouveaux mots « *présentiel, absentiel* », à faire de toute la gent médicale les nouvelles vedettes de la télé, à montrer les grandes faiblesses de nos gouvernants qui n'avaient rien prévu, rien anticipé et qui continuent à nous lanterner avec des vaccins qui vont venir, qui viennent, qui sont là, mais pour lesquels il semble qu'on n'a pas fini d'attendre avant d'en profiter tous. Une vie de...

Le seul miracle provoqué par la bête, c'est la multiplication du pognon distribué, « *quoi qu'il en coûte* », pour permettre à ceux qui n'ont plus rien d'avoir un petit quelque chose et de supporter l'insupportable.

Penser à la vie d'après

Eh oui, bientôt un an du premier confinement, la bête a bouleversé nos vies, elle a rendu caduque la vie d'avant, elle

en a montré tous les manques, toutes les tares et toutes les injustices, elle nous a incités à penser à une vie d'après qui pourrait arranger un peu les choses, elle nous a appris à faire le gros dos.

Devant les libertés réduites, les projets sans avenir, les déséquilibres psychologiques, la crainte de la maladie, les séparations, la perte de nos êtres chers, devant nos vies rétrécies.

Globalement, on peut dire que nous faisons face collectivement, civiquement, démocratiquement. Mais la situation est compliquée : les dérives que nous percevions, dérives politiques, idéologiques, philosophiques mêmes, depuis des années se sont accentuées. Nos certitudes, nos repères, nos aspirations sont troublés. Tout baigne dans la mélasse confuse de l'« *en même temps* ». La droite, la gauche, le centre. Conservateurs ? Progressistes ? Réacs ? Révolutionnaires ? Ecolos ? Réformateurs ? Des mots d'un autre temps ! Il suffit d'être En marche bien sûr ! Derrière Macron !

Pour des réponses convergentes et unitaires

Parmi ces dérives, il en est une qui m'inquiète ; 'on semble avoir du mal à la surmonter alors qu'elle est une condition nécessaire pour sortir du marasme ambiant. C'est la difficulté de plus en plus sensible de construire (à gauche) des réponses convergentes, unitaires pour des situations face auxquelles le chacun pour soi, ou pour sa paroisse, est mortifère.

Des réponses transformatrices, concrètes, progressistes, pour apporter des solu-



tions cohérentes et durables pour le plus grand nombre. Des réponses dans lesquelles le peuple, le mouvement social, le monde du travail, les exclus, les marginalisés, les précaires trouvent des raisons d'intervenir, de s'engager, de renforcer des luttes, qui certes n'ont pas cessé, mais manquent de l'ampleur utile pour bousculer, renverser la table.

On semble avoir oublié que ceux qui tirent les ficelles, qui ont le pognon, qui gardent au chaud la finance internationale sont eux vaccinés contre les maux qui nous menacent. Ils se portent bien et n'ont perdu ni la saveur, ni l'odeur, ni le goût de l'argent. De ce côté-là on est uni sans problème.

Pour leur couper la chique, il faut les combattre politiquement, pandémie ou pas, la seule voie possible est la voie de gauche pure et dure, une voie rassemblée. Il faut donc qu'y convergent tous

ceux qui veulent secouer les cocotiers pour faire tomber et profiter un peu des fruits de leur labeur, de leur engagement, partager équitablement les richesses et construire une société qui le permette, avec la santé qui va avec. La pandémie ne doit pas nous faire oublier la finalité de nos vies.

Je fais le vœu que son premier anniversaire nous aide à rafraîchir une mémoire bousculée par les aléas du présent.

Avec une application immédiate.

Après mars 2021, il va y avoir des élections départementales, régionales puis nationales, des échéances importantes où la mise aux rencarts de l'unité serait un signe que nous ne sommes pas sortis des ornières d'une histoire qui hoquette au lieu d'avancer. Acteurs du changement, unissons-nous !

Jean-Marie Philibert

L'actu vue par

DELGE

Condamné à 3 ans dont 1 ferme, Sarkozy échappera-t-il à la prison ?



TAXIS - AMBULANCES - VSL

CABESTANY

AMBULANCES

Ent NUIKA

Toutes Distances

TÉL. 04.68.50.72.35 - FAX. 04 68 66 07 39

Email. cabestany-ambulance-sarl@wanadoo.fr

26, rue Ibn Sinaï dit Avicenne

66330 CABESTANY

*Commune de stationnement Cabestany